

Presse Nationale

> Politique



Election présidentielle : Alassane Ouattara en tête dans 26 départements

Les premiers résultats de l'élection présidentielle du 31 octobre sont tombés hier, aux environs de 16h30. Le porte-parole de la Commission électorale indépendante (CEI), Émile Ebrottié, a proclamé les résultats de 26 départements. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on a assisté à un véritable plébiscite du candidat du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) dans cette partie du pays. Les scores publiés par la CEI avoisinent, dans l'ensemble, les cent pour cent, aussi bien en termes de taux de participation que du nombre de votants.



Présidentielle du 31 octobre 2020/ après son vote, Alassane Ouattara : « C'est un jour important pour la démocratie »

C'est au Lycée Sainte-Marie de Cocody que le Président sortant, Alassane Ouattara, a voté, le samedi 31 octobre 2020, dans le cadre de la présidentielle. A l'issue de son vote, le candidat du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) s'est réjoui du déroulement du scrutin et de la mobilisation des populations dans plusieurs communes et localités. Il a appelé les populations à prendre part massivement à l'élection qui, selon lui, vient consolider la démocratie en Côte d'Ivoire. « Je demande à tous mes concitoyens épris de paix et de patriotisme, d'aller voter. C'est un jour important pour la démocratie », a-t-il apprécié.



Hamed Bakayoko depuis son BV : "On nous avait annoncé l'apocalypse, la Côte d'Ivoire est toujours là"

Le Premier Ministre Hamed Bakayoko, ministre de la Défense et maire de la commune d'Abobo a voté aux Cours sociaux de sa cité ce samedi 31 octobre 2020. Il a exprimé son devoir civique au Bureau de vote (BV) 01 vers midi. « C'est un devoir civique acquis de longue date par nos devanciers. C'est un acte essentiel pour un individu dans sa relation avec son pays, c'est un acte de liberté. Je suis très heureux d'avoir voté. On nous avait annoncé l'apocalypse, la Côte d'Ivoire est toujours là. Les Ivoiriens sont toujours là au rendez-vous de la paix », a-t-il confié.



Election du 31 Octobre Ouattara invite l'opposition à renoncer à la désobéissance civile

Le candidat du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), Alassane Ouattara, continue d'inviter les Ivoiriens à œuvrer pour la paix et des élections apaisées. Il a encore lancé un message de paix et d'apaisement à l'endroit de l'opposition, le jour du scrutin du 31 octobre, au Lycée Sainte Marie de Cocody où il a accompli son droit de vote, en compagnie de son épouse.



Tenue du scrutin du 31 octobre 2020 : Ouattara tient toutes ses promesses

Partout sur l'ensemble du territoire, le vote s'est globalement bien déroulé. Même si, à la vérité, il faut reconnaître la survenue d'incidents dans quelques localités. Nonobstant cet état de fait, la sincérité du scrutin présidentiel n'est pas remise en cause. Et, selon les délais prescrits par la Constitution, la Commission Electorale Indépendante (CEI) s'engage à proclamer les résultats au plus tard dans 72 heures.

> Economie

Trafic d'espèces protégées : un trafiquant d'ivoire arrêté à Attécoubé

L'arrestation d'un trafiquant d'ivoire a été possible grâce à la collaboration des éléments de l'Unité de lutte contre la criminalité transnationale et de la direction de la police forestière et de l'eau. Il a été arrêté au moment de passer à la vente de sa contrebande faunique dans la commune d'Attécoubé pour flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de produits fauniques. Il risque une peine de prison allant de 2 à 12 mois assortie d'une amende de 3 000 à 300 000 FCFA. Le commerce international de l'ivoire est déclaré illégal depuis 1989 mais les populations d'éléphants d'Afrique continuent de décroître.

> Société



Lutte contre le coronavirus : plusieurs voyageurs clandestins interceptés dans un camion de marchandises

Sept individus entrés en Côte d'Ivoire par voie terrestre ont été interceptés par la police locale, le lundi 19 octobre 2020, à Odienné. Cela, en violation de la mesure d'interdiction. A en croire les informateurs, ils étaient camouflés au milieu de marchandises, dans un camion de transport. Et la fouille a permis de les dénicher au corridor de la voie Odienné-Touba. Ces individus ont dit se rendre à Biankouma pour y travailler en tant qu'ouvriers agricoles. Retraçant leur parcours, ils ont indiqué avoir accédé à la Côte d'Ivoire par Ouangolodougou.

Vu sur le Net

> Politique



Crise post-électorale : un couvre-feu instauré à Yamoussoukro

Il est instauré sur toute l'étendue du territoire du département de Yamoussoukro, un couvre-feu d'une durée de trois jours, allant du samedi 31 octobre 2020 au lundi 2 novembre 2020 inclus, de 21 heures à 6 heures du matin. Cette décision fait suite aux mouvements constatés dans le département de Yamoussoukro, à l'occasion de la présidentielle en Côte d'Ivoire.



Présidentielle 2020 : le gouvernement se félicite du bon déroulement du scrutin

Les Ivoiriens étaient appelés aux urnes le samedi 31 octobre 2020. Un scrutin qui s'est déroulé sous haute tension. Dans un communiqué lu par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile qui par ailleurs assure l'intérim du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, les autorités ivoiriennes ont fait le point de la situation sécuritaire de l'élection présidentielle. Selon le gouvernement, le vote s'est déroulé dans le calme de façon générale. « Le gouvernement se félicite du bon déroulement de ce scrutin, sur toute l'étendue du territoire national et dans la diaspora, malgré des incidents relevés dans un nombre limité de localités », a déclaré le Général Vagondo Diomandé, ministre de la Sécurité et de la Protection civile. « Le gouvernement déplore les actes de violence consécutifs au mot d'ordre de désobéissance civile lancé par les partis politiques de l'opposition, qui ont entraîné des morts, plusieurs blessés et d'importants dégâts matériels. Il adresse ses condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés », a cependant déploré le gouvernement.



Attaque d'un convoi d'agents en service au ministère chargé du Budget

Un convoi de 3 véhicules comportant 3 personnels de sécurité et 3 chauffeurs, en service au ministère chargé du Budget, a été pris à partie à Zatta, près de Yamoussoukro, ce samedi 31 octobre 2020 aux alentours de 16 heures. Le bilan de cette agression sauvage est de : 1 agent atteint par balles, porté disparu ; 1 agent grièvement blessé ; 3 véhicules incendiés. (Source : Ministère)

Agence de Presse

> Politique



Présidentielle 2020 : le vote a été effectif dans 77% des bureaux de vote (Observateur Indigo)

Les opérations de vote pour l'élection présidentielle ivoirienne du 31 octobre 2020 ont été effectives dans 77% des bureaux de vote sur l'ensemble du territoire national, indiquent les conclusions de la mission d'observation de l'organisation de la société civile Indigo Côte d'Ivoire, qui relève toutefois de nombreux incidents ayant émaillé ce scrutin. C'était dimanche 1er novembre à Abidjan, lors d'une conférence de presse. L'organisation indique avoir relevé 391 incidents liés au mot d'ordre de boycott actif du scrutin par l'opposition.



Présidentielle 2020 : un scrutin satisfaisant malgré des incidents (Observateur Fondation Djigui)

La Fondation Djigui la grande espérance (FDGE), qui a déployé 1 052 observateurs dans le cadre de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020, note qu'en dépit des incidents relevés par endroits, le scrutin s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes de transparence et de crédibilité. La mission a pu observer une affluence des électeurs dans les bureaux de vote observés, notamment dans les communes d'Abidjan avec un pic dans la matinée mais le rythme a faibli dans l'après-midi. A l'intérieur du pays, une forte mobilisation a été généralement observée dans les régions du Nord et du centre nord tandis que l'affluence était faible dans les régions du centre ouest et du centre est.



Présidentielle en Côte d'Ivoire : "30 à 40 bureaux de vote saccagés" sur 22 381

Le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, a indiqué samedi en début d'après-midi qu'"à peine 30 à 40 bureaux de vote ont été saccagés" sur 22 381 que compte le pays dans le cadre de l'élection présidentielle. "Je confesse, il y a des zones qui ont connu des troubles, mais ce sont des troubles mineurs parce qu'aujourd'hui nous avons (sur) 22 381 bureaux de vote, à peine 30 à 40 bureaux de vote qui sont saccagés", a dit Coulibaly-Kuibiart après son vote au lycée Sainte-Marie de Cocody, dans l'Est d'Abidjan. Pour le président de la CEI, institution en charge de l'organisation du scrutin, quand on fait le ratio, "c'est insignifiant" le nombre de bureaux de vote saccagés.

> Economie



Côte d'Ivoire : les prix de l'essence et du gasoil maintenus à 600 FCFA/litre

Les prix à la pompe de l'essence super sans plomb et du gasoil ont été respectivement maintenus comme le mois précédent, à 600 FCFA le litre sur la période du 1er au 30 novembre 2020 en Côte d'Ivoire. L'information est donnée par la direction générale des Hydrocarbures placée sous tutelle du ministère ivoirien du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables dans une note. Le prix du pétrole lampant est lui-aussi resté inchangé à 555 FCFA le litre à l'ambient.

> Société



24 nouveaux cas de Covid-19 et 16 guéris

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré, samedi 31 octobre 2020, 24 nouveaux cas de Covid-19 sur 485 échantillons prélevés soit 4,9 % de cas positifs, 16 guéris et deux décès. A la date du 31 octobre, la Côte d'Ivoire compte donc 20 716 cas confirmés dont 20 365 personnes guéries, 126 décès et 225 cas actifs.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DÉCLARATION DE DÉPLACEMENT
PAR VOIE AÉRIENNE (DDVA) COVID-19



Accédez au formulaire sur www.deplacement-aerien.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGC.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGC, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.